



*“La famille est un bien précieux. Quelle que soit sa situation, elle appelle aujourd’hui de notre part, imagination, collaboration et partage de notre Espérance. Ainsi chacun pourra y vivre et y trouver un espace où il est accueilli, reconnu et soutenu.”*

Synode diocésain 1997.

Cette conviction sous-tend le présent guide pastoral. Il a été élaboré par le Service diocésain de la pastorale familiale, en collaboration étroite avec le Conseil Presbytéral, et ceux qui sont en charge de la préparation au Mariage dans le diocèse.

Ce jour, le Conseil Presbytéral l’a voté et m’a demandé de le promulguer. Je le fais volontiers. J’espère que ce document qui prend sa place au milieu au milieu des autres guides pastoraux diocésains, aidera prêtres, diacres et laïcs à servir la démarche humaine et chrétienne de ceux qui souhaitent partager le sacrement du mariage;

Je demande que ce guide serve de référence à toutes les équipes concernées. Ainsi la pastorale de la préparation au mariage trouvera une meilleure cohérence encore dans nos pratiques diocésaines.

*“Si tu savais le don de Dieu”* dit Jésus à la Samaritaine. Disciples de Jésus, nous voulons être auprès des futurs époux les témoins de ce don qu’il leur fait dans leur alliance.

Fait à Evry, le 29 Février 2000

+ Guy HERBULOT  
Evêque d’Evry-Corbeil-Essonnes

## **Préambule :**

La préparation du mariage devient actuellement, pour les prêtres et leurs collaborateurs, une des actions d'évangélisation les plus délicates, tant ils sont confrontés à des situations diverses et parfois éloignées de leurs attentes.

Toutefois, à l'exemple du Christ qui rencontre la femme de Samarie (Jn 4), nous voulons croire que le trésor de l'Évangile et la proposition de la Foi dont nous sommes porteurs ne sont pas inaccessibles à tous: " Si tu savais le don de Dieu !"

Les dispositions des futurs mariés sont habituellement favorables au dialogue, et permettent de les rejoindre facilement au départ des entretiens. Mais nous savons bien qu'il y aura tout un long cheminement pour que, peut-être, ils parviennent à cette découverte de la présence du Christ qu'ils attendent sans trop le savoir au plus profond de leur coeur : " *Je sais qu'un messie doit venir, celui qu'on appelle Christ. Il nous expliquera tout*", disait encore la Samaritaine. Le décalage est bien réel aujourd'hui entre les attentes formulées des futurs mariés et le Sacrement du mariage que l'Église leur propose. Jésus lui-même aurait pu s'impatienter devant les réponses de cette femme au bord du Puits de Jacob. " *Tu n'as rien pour puiser... D'où tiens-tu, ton eau vive ?*" ou bien " *Donne-moi de cette eau, que je n'ai plus à venir ici pour en puiser !*"

La tentation du découragement peut nous atteindre lorsque les motivations exprimées et les conditions de célébration nous font penser à une vaste comédie. Nous pensons brader les sacrements, jouer les hypocrites, ou tout simplement "nous faire avoir" par des gens qui n'en demandent pas tant.

Les dispositions spirituelles qui doivent rester les nôtres dans les aridités de ce ministère nous portent à regarder encore vers l'Évangile.

A première vue, Jésus est agacé par cette femme qui ne comprend rien, et il appelle son mari. Mais plus profondément, nous voyons Jésus mettre plutôt doucement le doigt sur les blessures profondes de cette femme, en la conduisant à une démarche de vérité sur elle-même: " *Tu as bien fait de dire que tu n'as pas de mari... (...) en cela, tu dis vrai.*"

Ainsi, c'est tout un art que d'éveiller une nouvelle curiosité dans le coeur des futurs mariés qui viennent à nous, pour qu'un intérêt suffisant leur permette de découvrir en eux l'appel à la joie d'une vie chrétienne dans le mariage, avec le Christ comme modèle et compagnon de route.

La Samaritaine manifeste cette curiosité nouvelle en matière religieuse une fois qu'elle a reconnu Jésus comme un homme de Dieu : " *Je vois que tu es un prophète ! ... Où faut-il adorer ?*" La voilà qui parle d'adoration. Puis elle dira sa plus secrète espérance : " *Je sais qu'un messie doit venir*". Jésus n'a plus alors qu'à se révéler pleinement à elle : " *Je le suis*". C'est l'heure des adorateurs et des témoins.

Tout ce dialogue nous appelle à une parole de vérité qui ne passera qu'avec la meilleure charité pastorale dont nous sommes capables: " *Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent*" (Psaume 84). C'est cet amour qui nous poussera à une grande compréhension des situations, sans compromission, et qui pourra conduire les futurs mariés sur le chemin de la lumière et de la joie.

## **1. Le Guide Pastoral - Objectif - Destinataires**

Le Guide Pastoral est un ensemble de propositions et de recommandations faites aux différents acteurs pastoraux prêtres, diacres, secrétaires paroissiaux, laïcs membres des équipes de préparation au mariage, mouvements de spiritualité conjugale, pour les inviter à être attentifs aux divers aspects de la préparation au mariage et à promouvoir une pastorale harmonisée sur l'ensemble de notre diocèse, en tenant compte des recommandations du Synode diocésain.

Ce document ne prétend pas répondre à toutes les difficultés rencontrées aujourd'hui. Si nous devons rester modestes par rapport à ce que nous serions en droit d'attendre des futurs mariés, cela ne veut pas dire non plus qu'il faut tout brader.

Cela nécessite une grande écoute des demandes dans le contexte actuel, et doit engager une réflexion préalable pour sa mise en oeuvre effective.

## **2. Convictions doctrinales**

**2.1.** Le mariage inaugure entre un homme et une femme une alliance qui les établit dans une communauté de vie et d'amour. Il a été choisi dans l'Église comme sacrement de la Loi nouvelle, moyen privilégié de sanctification pour les conjoints et d'édification pour l'Église.

Le mariage chrétien engage les futurs époux à choisir librement de vivre dans la fidélité l'un à l'autre, sans limite dans la durée ; à désirer l'ouverture de leur couple en accueillant les enfants qui leur seront donnés ; à vivre toute autre forme de fécondité à laquelle ils se sentiront appelés.

**2.2.** Le sacrement de mariage est signe de l'Alliance de Dieu avec les hommes réalisée dans la Pâque de Jésus-Christ. Il suppose que les époux s'engagent à vivre selon l'Évangile, dans la Foi.

Il ne se limite pas à la célébration liturgique, mais il illumine, conforte la vie conjugale. Il est promesse de pardon, grâce sur le chemin de sainteté, pour que chacun réalise sa vocation personnelle, humaine et spirituelle.

**2.3.** La préparation et la célébration du sacrement dynamisent l'Église locale. Parce que le mariage est un lieu privilégié d'évangélisation, de proposition de la foi, de cheminement à la suite du Christ, la communauté chrétienne dans laquelle se vivent cette préparation et cette célébration en est vivifiée. La famille qui en est issue est une "église domestique", cellule de base du peuple de Dieu.

**2.4.** Les Pasteurs de l'Église sont responsables de la bonne réception du sacrement de mariage. Avec les autres acteurs pastoraux et les équipes de laïcs

qu'ils auront nommés pour ce service, ils prendront les moyens nécessaires pour accueillir les personnes qui souhaitent un mariage chrétien.

### **3. La proposition du mariage chrétien**

**3.1.** Dans une société civile pluriculturelle coexistent de fait plusieurs conceptions et plusieurs pratiques de la vie en couple et de la famille. Il est donc indispensable que les chrétiens, chacun selon ses responsabilités, proposent aux jeunes gens baptisés la conception chrétienne du mariage et de la famille.

**3.2.** L'éducation chrétienne au sein des familles, la catéchèse, la prédication, la formation religieuse des personnes, les mouvements d'éducation et de spiritualité, doivent être des lieux de proposition du sacrement de mariage et de communication des valeurs chrétiennes de la famille.

**3.3.** Le témoignage de familles unies fondées sur la confiance mutuelle, la foi exprimée et vécue, l'amour entre les personnes, amour conjugal et amour des parents pour leurs enfants, procurant à chacun sa part de bonheur, est indispensable pour inviter les jeunes à désirer le mariage et les préparer, de loin, à leur futur engagement conjugal.

**3.4.** Les communautés ecclésiales, paroisses, mouvements, services, groupes spirituels qui réunissent des chrétiens mariés apportent un témoignage indispensable à la transmission d'une conception chrétienne du mariage et de la vocation conjugale.

**3.5.** En Essonne, il y a un mariage célébré à l'Église, pour 3 à la mairie. Les couples qui demandent à vivre la préparation au mariage, dans nos secteurs, sont des couples bien insérés dans la société, ayant, pour 30% d'entre eux, déjà un ou plusieurs enfants. Ils vivent en couple, pour la plupart. Ils se marient dans ce diocèse, dans les 3/4 des cas parce qu'ils y vivent, ou y vivront, et pour les autres, parce que leur famille y vit, ou parce qu'ils y ont choisi le lieu de la célébration. Leur appartenance à l'Église est faible, ceux qui ont une forte conviction se préparent au sein de mouvements, de communautés ou dans les centres spirituels. D'autres, plus en marge de la société sont préparés dans un cadre plus approprié à leur situation (cités, centre pénitentiaire, gens du voyage...)

Dans les cités populaires de l'Essonne, les fiancés, candidats au mariage sont issus de milieux culturels divers, particulièrement de l'immigration. Ainsi, certains d'entre eux n'ont pas nécessairement une vision occidentale du mariage pour certains, plus proches du mariage coutumier et de l'animisme, la polygamie ne pose aucun problème. Quant à ceux qui sont issus d'un milieu ouvrier marxisant ou indifférent, ils ont une sensibilité de doute sur l'existence de Dieu.

On reconnaîtra aussi que, même si dans ces milieux populaires, on a souvent les mêmes expressions de foi, le même langage et les mêmes mots que les chrétiens occidentaux, ils n'expriment pas toujours le même sens.

Ainsi par exemple, certains candidats issus de l'immigration ont une conception de l'engagement et de la fidélité différente de celle de la culture et de l'Église latines, au point que le syncrétisme ne pose aucun problème pour eux.

Il va donc sans dire que toute préparation au mariage devra tenir compte d'une telle situation pour discerner de quelle culture relèvent les fiancés et leur offrir une proposition plus inculturée c'est à dire plus près à la fois de l'Évangile et de leur culture.

#### **4. Le premier accueil des couples en vue du mariage**

Ils font leur demande à l'Église après avoir retenu une date, une salle pour le repas de fête, parfois un an à l'avance. Nous pouvons mettre à profit ce délai.

Le premier accueil peut être fait par le secrétariat paroissial, un prêtre ou un diacre, un couple ou une équipe, lors d'une permanence, d'un rendez-vous, ou même d'une journée. C'est souvent une première prise de contact avec la paroisse ou le secteur du lieu de vie d'une des familles, ou du couple lui-même. Cette démarche est forte au plan émotionnel, en raison du sens que ces personnes donnent au mariage. Ce premier accueil permettra, dans un dialogue accueillant et convivial de se présenter, de préciser le sens de la démarche, d'ouvrir le dossier administratif bon support de partage de l'histoire de chacun, de leur famille, de leur couple. On précisera les documents à fournir en expliquant leur utilité, on présentera le déroulement de la préparation. A partir du lieu où ils en sont, on commencera à ouvrir une porte sur l'Église d'aujourd'hui, sur le sacrement et la possibilité d'une célébration eucharistique. On répondra aux questions éventuelles, pratiques souvent, mais qui peuvent conduire plus loin.

#### **5. Le discernement pastoral**

**5.1.** Le Sacrement de mariage est un droit des baptisés. Membres de l'Église, ils sont habilités à se donner ce sacrement qui accomplira et sanctifiera leur projet de fonder une famille. Par ailleurs l'Église rappelle aux baptisés que la vie de couple, suppose la réception du sacrement de mariage. La législation de l'Église prévoit les conditions pour la validité et la licéité du sacrement, mais il revient aux pasteurs de veiller aux bonnes dispositions des conjoints pour que le sacrement leur apporte tous ses bienfaits. Pour la validité du mariage chrétien, on sera attentif à la liberté des futurs conjoints, à leur maturité, à l'expression d'une certaine adhésion à la foi chrétienne, à leur volonté de fidélité conjugale et d'ouverture à la fécondité et à l'éducation chrétienne des enfants. Ce dont doit témoigner la déclaration d'intention jointe au dossier.

**5.2.** Malgré l'importance de la proposition du mariage, il faut toutefois prendre conscience des difficultés éprouvées par les jeunes gens d'aujourd'hui. Il ne peut être question d'inciter au mariage sacramentel des personnes étrangères à la foi chrétienne, peu décidées à s'efforcer d'en vivre les exigences ou qui manifesteraient de l'indifférence ou de l'irresponsabilité dans leur démarche. Mais ces attitudes ne doivent pas démobiliser les pasteurs dans l'accueil, l'écoute, la compréhension de ces personnes, afin de les aider à évoluer et à grandir dans leur désir de vie conjugale.

**5.3.** Le temps de l'accueil et de la préparation doit permettre aux futurs conjoints de faire leur propre discernement. Les laïcs et ministres ordonnés associés à ce service pourront les aider à décider en connaissance de cause s'ils s'estiment aptes au sacrement, les conforter dans leur décision et leur faire comprendre la nécessité d'une bonne préparation humaine, catéchétique et spirituelle.

Après ce temps de discernement, la décision d'accepter, de différer ou de refuser le mariage sacramentel, revient de droit au ministre ordonné ayant reçu cette charge des paroisses du secteur ou à celui qu'il a délégué pour l'accueil et la préparation des futurs conjoints. Outre la sûreté du jugement doctrinal et la connaissance des exigences du droit, le ministre ordonné veillera à exercer la patience, la compréhension et la miséricorde vis-à-vis des jeunes, surtout lorsqu'ils sont peu informés des pratiques de l'Église.

## **6. La préparation au mariage**

**6.1.** Depuis de nombreuses années, les évêques de France ont recommandé aux pasteurs d'inviter les chrétiens qui demandent le sacrement de mariage à participer à une préparation destinée à éclairer leur libre décision, à approfondir leur connaissance des exigences humaines et chrétiennes de l'état conjugal, à recevoir une catéchèse sur le sacrement chrétien et à les inviter à participer, comme couple, à la vie de la communauté chrétienne. Cette préparation demande du temps, six mois semblent indispensables pour la mener à bien.

**6.2.** Le Catéchisme de l'Église Catholique ( n° 1632), pour sa part, insiste également sur cette préparation :

*" Pour que le oui des époux soit un acte libre et responsable, et pour que l'alliance matrimoniale ait des assises humaines et chrétiennes solides et durables, la préparation au mariage est de première importance ... Le rôle des pasteurs et de la communauté chrétienne comme **famille de Dieu** est indispensable pour la transmission des valeurs humaines et chrétiennes du mariage et de la famille, et ceci d'autant plus qu'à notre époque beaucoup de jeunes connaissent l'expérience des foyers brisés qui n'assurent plus suffisamment cette initiation..."*

**6.3.** La pratique pastorale de notre diocèse, selon les recommandations du Synode diocésain et dans la logique du document "Courage de l'avenir", consiste à associer les laïcs aux responsabilités du ministère, de l'apostolat et de

la formation, pour donner le témoignage d'une Église agissant en communion et en coresponsabilité.

**6.4.** Cependant le ministre ordonné est le premier responsable de cette préparation, et il ne peut se décharger sur d'autres de cette responsabilité. C'est à lui qu'il appartient de juger quelle est la préparation adaptée à chaque cas. En certain cas, la préparation au mariage est assurée par le prêtre seul, ou le diacre seul.

**6.5.** Les équipes pastorales de secteur en lien avec les équipes animatrices, s'efforceront d'établir dans chaque paroisse importante ou dans chaque secteur une ou plusieurs Équipes de préparation au mariage, constituées de plusieurs foyers chrétiens, pour les associer à leur mission. La participation d'un religieux ou d'une religieuse peut également être significative de l'importance du lien ecclésial de ce service.

**6.6.** Dans la mesure du possible, les laïcs qui acceptent de s'engager pour ce service seront invités à suivre une formation, et à participer avec l'équipe à des rencontres de réflexion et d'évaluation sur leur pratique. On pourra faire appel à l'équipe diocésaine de la Pastorale familiale pour organiser cette formation, ou recommander la participation aux sessions organisées par le Centre de Préparation au Mariage (C.P.M.), auquel Centre pourront être affiliées les équipes.

**6.7.** Certains mouvements de spiritualité conjugale, présents sur notre diocèse, organisent des rencontres, des sessions ou des retraites à l'intention des futurs conjoints.

Il sera utile de conjuguer leurs actions avec la pastorale de la préparation au mariage, ou d'inviter certains membres de ces mouvements à apporter leur concours aux équipes locales. (cf. annexe)

Les équipes de préparation au mariage favoriseront la participation des futurs conjoints aux retraites spirituelles, organisées à leur intention dans les centres spirituels de notre région.

**6.8.** Pour une meilleure intégration dans la communauté chrétienne il est préférable que la préparation au mariage se fasse là où les conjoints ou l'un d'entre eux a sa résidence habituelle. En cas de célébration dans un autre lieu, une concertation est souhaitable entre les responsables pastoraux des deux lieux.

## **7. Le contenu de la préparation au mariage**

Introduction : Les équipes de préparation au mariage présentes sur notre diocèse, ont déjà acquis une expérience sur les formes à donner à cette préparation (plusieurs rencontres en soirée, ou journée en fin de semaine, avec plusieurs couples, avec ou non la participation simultanée de plusieurs foyers de l'équipe,

et l'intervention d'un ministre, prêtre ou diacre). Il est difficile de formuler un mode unique, car les ressources locales et les conditions de fonctionnement peuvent varier, et il importe de tenir compte de ce que les couples sont capables d'accepter.

### **7.1. L'importance et le sens du mariage civil**

En se mariant civilement, à la Mairie, les couples disent leur volonté d'annoncer leur union, de faire de leur mariage un acte social, de s'engager, par un acte fondateur à assurer une cohésion sociale, avec la naissance d'une nouvelle cellule : la famille, où sont concrétisées les valeurs de don, de gratuité et de fidélité, de garantir la filiation, la transmission du nom pour le bien des enfants.

La législation civile actuelle impose cette démarche avant de contracter un mariage religieux. Il ne s'agit pas d'un acte purement administratif, puisqu'il comporte des obligations et des responsabilités réciproques entre les époux et vis-à-vis des enfants qu'ils mettront au monde. La préparation au mariage montrera l'importance de ce lien, par comparaison avec d'autres situations de couples qui peuvent fragiliser la famille et la société.

Lorsque cela s'avérera possible, les responsables de la préparation au mariage pourront prendre de fructueux contacts avec les maires et adjoints des communes, au sujet du mariage civil. (le C.P.M. édite un N° spécial de sa revue, consacré au mariage civil).

*"La préparation est une aide pour ancrer le sacrement dans la vie quotidienne des couples, pour les ouvrir à une existence nouvelle vécue dans la proximité du Christ, avec la force de l'Esprit-Saint"* (Documents Episcopat , Juin 94)

### **7.2. Préalable à la préparation**

Les couples qui demandent le mariage à l'Église ont des motivations diverses souvent confuses, mais la demande est là, il s'agit de la considérer avec sérieux et bienveillance.

C'est à la mesure de notre regard d'espérance que des chemins de foi pourront s'ouvrir pour ces couples vers lesquels nous sommes envoyés.

*"L'Église est appelée à pratiquer non seulement un accueil large et désintéressé, mais une vigilance active, puisqu'il s'agit de percevoir les signes de l'imprévu de Dieu à travers les demandes multiples."*

(Lettre aux catholiques de France 76-77)

### **7.3. Exercer une écoute active et vigilante.**

Leurs raisons de se marier à l'Église nous paraissent souvent au dessous du minimum nécessaire pour une bonne réception du sacrement. L'écoute de leur histoire personnelle, humaine, spirituelle, de leur vécu de couple est un temps privilégié pour entrer en relation. Ils font un premier pas vers l'Église, leur demande met en évidence les points suivants :

- Signifier qu'ils s'aiment et que leur amour les dépasse;
- Témoigner à leur famille, à leurs amis le désir de passer d'un provisoire à un définitif, de fonder une famille;



- Célébrer leur amour dans une église, lieu de fête;
- Recevoir la "bénédiction" de Dieu, désir de "sacré".

C'est à partir de ces portes d'accès que nous pourrons approfondir avec eux le sens de leur demande, et les ouvrir à une démarche de foi.

#### **7.4. Ouvrir à une démarche de Foi.**

La relation inaugurée dans l'écoute sera le support d'une proposition de la foi. Les couples que nous accueillons n'attendent pas un enseignement, un discours, mais un témoignage de foi et d'engagement personnel. Ils s'articuleront autour des éléments essentiels de la foi de l'Église :

- L'Alliance de Dieu avec les hommes, qui nous redit sans cesse sa fidélité, son amour, sa miséricorde.
- Jésus Christ, premier né d'entre les morts, qui donne sens à notre vie.
- La présence de l'Esprit, qui nous accompagne sur les chemins de la vie.
- L'importance de l'Église, lieu d'expression de notre foi, de célébration, de prière, de partage et de service.

Si l'on sent une demande d'approfondissement, on pourra proposer tel week-end ou telle retraite, ou une démarche auprès d'un groupe catéchuménal cheminant vers le Baptême ou la Confirmation.

#### **7.5. Accompagner vers le sacrement.**

Il serait bien sûr préférable de prendre le temps d'accompagner les couples, de leur donner l'espace et les moyens d'une réponse à la proposition de foi qui leur est faite de la part de l'Église avant de les engager sur le chemin du sacrement. Le fonctionnement de la préparation est peu propice aujourd'hui à ce cheminement. Cette contrainte ne nous empêche pas dans certains cas d'encourager les couples à respecter les étapes d'une catéchèse si l'on pense qu'ils peuvent en comprendre la démarche et en tirer un bénéfice.

Quel que soit le temps disponible nous ne pouvons pas faire l'économie d'une "catéchèse du sacrement".

##### **7.5.1. Le sens du sacrement.**

- Ils sentent que leur relation a quelque chose de "sacré". Ce point de vue n'est pas à négliger, mais à clarifier. Il s'agit, en écartant le niveau "magique" ou "superstitieux", de passer à un niveau spirituel, religieux. Leur relation devient sacrement, car elle réalise l'Alliance de Dieu avec les hommes. Jésus-Christ, qui nous a révélé cette bonne nouvelle, a rappelé l'origine divine du couple humain, c'est ce que signifie le sacrement chrétien.
- L'aventure qu'ils vivent les dépasse, la source de leur amour leur échappe, ils pensent que Dieu peut y être impliqué.
- C'est l'occasion de présenter le sacrement comme don de la vie de Dieu, à travers les réalités vécues par les hommes et en particulier l'inscription dans la vie de la société.
- Ils ont la conviction que leur mariage doit se célébrer à l'Église pour qu'il soit vraiment une fête. En s'appuyant sur ce désir, il sera fructueux de présenter le sacrement comme un acte ecclésial dans

l'Église à laquelle ils participent en tant que baptisés ; de l'Église qui s'engage et se construit avec eux.

- La démarche qu'ils entreprennent n'est pas seulement l'inauguration ou la régularisation d'un état de vie. Le sacrement va prendre chair, s'incarner dans le quotidien. On entre progressivement dans le sacrement, par les actes qui constituent la vie conjugale, familiale, relationnelle : les temps d'intimité, les attentions mutuelles, les tâches éducatives, celles de l'accueil, et même les crises et les réconciliations.

### **7.5.2. Éclairer les couples sur le sens du sacrement.**

Un temps sera donné aux futurs conjoints pour exprimer les valeurs sur lesquelles ils désirent construire leur vie conjugale. Il sera alors possible d'expliquer le contenu de l'engagement proposé par l'Église et de montrer combien les valeurs qu'ils dégagent spontanément correspondent aux exigences que formule l'Église pour sanctifier leur mariage par le sacrement liberté, fidélité, indissolubilité et fécondité. Elles ne proviennent pas d'une loi arbitraire, mais de ce que Dieu nous a révélé, dans l'Écriture Sainte sur la grandeur du couple humain.

**La liberté :** Le mariage est un Lien entre deux personnes, entre deux libertés, lien signifié par le "oui", donné librement à son conjoint. Dans le mariage chrétien, il y a aussi le "oui" à Dieu et le "oui" de Dieu. Quel que soit le chemin de foi des conjoints, l'Église demande à chacun de donner et d'accueillir librement l'amour.

En nous proposant son Alliance, Dieu fait appel à une réponse libre de notre part, car l'amour vrai exclut toute contrainte. Librement nous pouvons aimer Dieu, et nous devons aimer librement autrui.

Cette démarche suppose une maturité suffisante qu'il faut vérifier dans le temps de la préparation, dans un dialogue bénéfique, avec d'autres couples ou avec le ministre ordonné.

**La fidélité :** *"L'homme quittera son père et sa mère et il s'attachera à sa femme, et les deux ne feront plus qu'un"* (Mt,19).

En s'engageant l'un envers l'autre devant Dieu, les conjoints sont introduits dans une dimension nouvelle de l'amour, la fidélité : l'amour comme don sans retour, à une personne unique. L'alliance entre Dieu et les hommes est sans retour, de la part de Dieu "je suis un Dieu fidèle", il poursuit son amour de générations en générations, malgré les infidélités des hommes.

D'une telle fidélité, par lui-même l'homme n'en est pas capable ; la force du sentiment, de la volonté ne suffiront pas. La grâce du sacrement vient au secours des faiblesses humaines. Elle permet de recevoir l'amour comme don de Dieu, de choisir d'être fidèle comme Dieu Lui-même est fidèle. Elle permet de recevoir et de donner le pardon comme preuve de l'amour de Dieu. Le sacrement de Réconciliation est le signe ordinaire du pardon de Dieu.

Par rapport à ce point, la préparation au mariage pourra amener les couples à réfléchir sur la place du sentiment il ne suffit pas de s'aimer pour se marier et pour durer dans le mariage, il faudra aussi choisir le dialogue pour se comprendre, se faire confiance, se pardonner dans les périodes de difficultés ou de crise.

**L'indissolubilité, ou engagement à vie :** *"Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni!"* (Mt 19, 6)

A l'image de l'Alliance de Dieu pour les hommes, l'alliance conjugale est scellée irrévocablement par le sacrement.

L'indissolubilité est à la fois un don, réalisé par le sacrement et une exigence justifiée par l'Amour. Elle correspond d'ailleurs au vœu spontané des amoureux: "je t'aimerai toujours !"

Les fragilités humaines amènent parfois les conjoints à ne plus pouvoir répondre aux exigences de l'amour et de la fidélité et à rompre leur engagement, mais au regard de Dieu leur alliance est scellée pour toujours. (Les lois humaines autorisent le divorce, l'Église ne le reconnaît pas, mais elle manifeste sa miséricorde à ceux qui vivent cette rupture).

Il est important durant ce temps de la préparation que les couples puissent s'exprimer, partager, sur la question du divorce. L'équipe d'animation veillera à donner la position de l'Église sur ce sujet, dans un souci d'éclairer les consciences, sans ternir la joie et l'espérance des futurs époux. (Cf plus loin n°11, l'accueil des personnes divorcées)

**La fécondité :** *"Il n a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime"* (Jean 15, 13)

Dans son Alliance avec les hommes, Dieu s'engage à conduire l'humanité vers son épanouissement : la sexualité est le don fait aux hommes pour avancer dans ce sens. Le plaisir, la relation, la fécondité sont autant de fruits que nous avons à accueillir de Celui qui nous a faits à son image. Le mariage est l'union de deux corps, de deux coeurs, mais aussi la fondation d'une famille, le commencement d'une histoire où d'autres sont impliqués. Chaque couple désirant recevoir le sacrement de mariage s'engage à transmettre la vie, à travers la mise au monde des enfants, si la grâce leur en est faite, ou sous toute autre forme de fécondité au service des autres. Ayant accueilli des enfants dans leur foyer, les parents s'engagent de ce fait à leur procurer une éducation humaine et chrétienne.

En abordant ce point d'engagement, il pourra être bon de prendre du temps avec les futurs conjoints pour échanger sur la sexualité, donner l'éclairage de l'Église sur la régulation des naissances, les méthodes de contraception, l'avortement.

Ce pourrait être une occasion pour encourager le dialogue dans le couple, la demande d'aide auprès de centres spécialisés, si besoin est.

Si les conjoints sont prêts à vivre ces 4 points d'engagement avec l'aide de Dieu (liberté, fidélité, indissolubilité, fécondité), condition pour que le sacrement de mariage soit reçu valablement dans l'Église, ils écriront une déclaration d'intention ou au moins devront signer une formule qu'on leur aura préalablement bien expliquée.

La déclaration d'intention doit obligatoirement figurer dans le dossier administratif parce qu'elle justifie la validité du sacrement. Elle est l'expression personnelle de l'engagement des conjoints, c'est pourquoi il est préférable que chacun signe sa propre déclaration, quitte à rédiger par ailleurs un projet de couple.

## **7.6. A propos du "questionnaire" de l'enquête canonique.**

Ce questionnaire est un élément important du dialogue avec les futurs conjoints. Il revient au ministre ordonné de le conclure et de signer le témoignage sur l'état libre des fiancés, leur capacité à contracter mariage, et leur "maturité suffisante". En cas de doute à ce sujet, il peut le signaler dans un pli scellé joint au dossier. Toutefois, la partie administrative du questionnaire peut être présentée et commentée par l'équipe de préparation, en réservant au prêtre ou

au diacre, les questions exigeant davantage de discrétion ou de discernement, celles concernant par exemple les empêchements au mariage sacramentel.

## **8. La célébration**

Le rituel prévoit la possibilité d'inclure, ou non, la célébration du mariage dans une célébration eucharistique. Cela n'est pas toujours possible, par exemple en raison du manque de prêtres. Mais il n'est pas opportun de proposer cette célébration lorsque les conjoints ou leur entourage ne sont pas prêts à bien y participer.

Normalement, le sacrement de Réconciliation devrait précéder la célébration du sacrement de mariage. Pour le proposer, on tiendra compte de l'ouverture et des capacités spirituelles des personnes

Il est important d'associer les couples à la préparation de la célébration : présenter les rôles respectifs du prêtre ou du diacre et de l'assemblée. Le choix des textes pourra faire l'objet d'une rencontre particulière avec le ministre ordonné, présidant la célébration, ou sera fait au sein du groupe de préparation. Pour la célébration, il convient de tenir compte de la culture des conjoints et de leur milieu de vie. S'il y a lieu, on prévoira la place des enfants du couple. On invitera des membres de la communauté paroissiale si possible quelques uns de ceux qui ont assuré la préparation à entourer les conjoints.

Les documents, livrets, détaillant la célébration sont nombreux, les couples pourront construire leur cérémonie à partir de l'un d'eux sur les conseils de l'équipe de préparation qui s'efforcera de bien faire comprendre le sens des rites.

Certains couples désirent, en même temps que le mariage, faire baptiser un ou plusieurs enfants. Il n'y a pas de règle à ce sujet, mais il semble préférable de dissocier les célébrations, par exemple en reportant le baptême au dimanche suivant. Le risque serait de minimiser l'un des deux sacrements. Il est important, en effet d'inviter les parents à participer aussi à la préparation du baptême.

### **8.1. L'offrande.**

Au cours de la préparation au mariage, il convient de faire comprendre aux futurs mariés qu'ils doivent participer à la vie matérielle de l'Église qui les accueille. On peut leur suggérer d'évaluer l'offrande qu'ils sont invités à donner, en proportion de la dépense qu'ils ont l'intention de faire pour la fête.

### **8.2. Les lieux de la célébration**

En principe le mariage est célébré dans la paroisse du domicile de l'un des conjoints. Selon la coutume, on choisit de préférence la paroisse du domicile de la future épouse. En cas de mariage avec dispense de disparité de culte, le mariage se fait normalement dans la paroisse de la partie catholique. Il appartient au ministre ordonné responsable de la paroisse de proposer le lieu de la célébration : église paroissiale ou chapelle relevant de la paroisse. Il lui appartient aussi d'autoriser avec prudence de célébrer le mariage dans une autre paroisse ou

dans un autre lieu de culte, s'il y voit des raisons suffisantes ou pour faire droit à la demande légitime des futurs époux. Cependant il convient de ne pas favoriser les célébrations de mariage pour des personnes venant d'autres diocèses pour de simples raisons de convenance personnelle, ne serait ce qu'en raison de la charge que cela représente pour les ministres ou pour les communautés locales.

## **9. L'après mariage**

Le sacrement de mariage édifie l'Église et favorise la vie ecclésiale des époux, ainsi que la transmission de la foi chrétienne à leurs enfants. C'est pourquoi tous ceux qui partagent la responsabilité pastorale seront attentifs à l'accueil des nouveaux mariés et susciteront des initiatives pastorales en faveur des familles.

Ceux qui ont contribué à la préparation au sacrement de mariage auront à coeur de favoriser la vie chrétienne des couples et de les inviter à participer aux activités des communautés chrétiennes locales, à compléter la catéchèse reçue, à rejoindre d'autres couples chrétiens, à constituer, le cas échéant des groupes paroissiaux de jeunes foyers.

Dans la mesure du possible, on les informera sur la vie de la paroisse, sur les groupes spirituels de foyers qui pourraient les accueillir.

Les équipes pastorales locales prendront le relais de la préparation au mariage, et seront attentives à la proposition du baptême des enfants, à la préparation des parents à cette célébration. L'éveil de la foi des tout-petits est aussi une occasion de conserver le contact pastoral avec les jeunes foyers.

## **10. Quelques situations particulières**

Les prêtres et les diacres ont reçu une formation pastorale et une information sur le droit ecclésiastique concernant le mariage. Il convient donc que les laïcs qui constituent les équipes de préparation au mariage les informent des cas particuliers ou plus difficiles, et que les ministres, si nécessaire, exercent par eux-mêmes la responsabilité de la préparation.

**10.1.** Certains mariages requièrent soit une dispense de l'autorité ecclésiastique pour être contractés valablement, soit une autorisation de l'évêque prévue par le droit ou par des dispositions diocésaines. C'est au ministre ordonné qu'il revient d'examiner ces situations, de dialoguer avec les couples concernés pour préparer leur dossier et transmettre, le cas échéant, au bureau diocésain des mariages, les demandes de dispenses ou d'autorisations nécessaires.

**10.2.** Certains mariages ne peuvent être contractés en raison d'un empêchement prévu par le droit naturel ou par le droit de l'Église, tels sont les empêchements de consanguinité (ou de parenté à certains degrés), d'engagements

religieux publics (ordination aux ordres sacrés et profession religieuse), et empêchement dit "de crime" (homicide en vue de contracter un mariage)

**10.3.** Le mariage entre un baptisé et un non-baptisé requiert une dispense de l'évêque, pour être contracté valablement. Il relève d'une attention particulière, c'est pourquoi il est demandé aux ministres de prendre conseil des services diocésains concernés (service de l'oecuménisme, des relations avec les autres religions, service du catéchuménat etc.)

Pour le mariage entre un baptisé et un adepte d'une secte pratiquant le baptême, il convient de s'assurer de la validité du baptême reçu.

**10.4.** Le mariage entre catholique et baptisé dans une autre confession chrétienne est célébré valablement, mais il doit être précédé d'une autorisation de l'évêque et doit faire l'objet d'une pastorale adaptée et ne peut être célébré successivement dans les deux cultes. (Recours au service diocésain de l'oecuménisme, surtout si la célébration a lieu dans l'autre confession chrétienne).

**10.5.** On réservera au ministre ordonné l'accueil en vue du mariage et la préparation des personnes contractant un second mariage : veufs, "divorcés civils" (baptisés ayant contracté un mariage civil antérieur, sans célébration sacramentelle et ayant ensuite divorcé)

**10.6.** D'autres situations demandent une attention particulière, une pastorale adaptée et souvent une autorisation diocésaine. Il convient alors qu'elles soient traitées par le ministre ordonné : par exemple le mariage de personnes âgées, des étrangers non-résident, des voyageurs, des sans-domicile, etc.

## **11. L'accueil des chrétiens divorcés**

Cette responsabilité pastorale ne relève pas directement de la préparation au mariage, puisque l'Église ne peut proposer un second mariage après un premier mariage sacramentel. Toutefois il arrive que des couples divorcés prennent contact avec les personnes chargées de l'accueil en vue du mariage (secrétaire paroissiale, accueil, CPM ministres ordonnés), soit parce qu'elles sont ignorantes des positions de l'Église à ce sujet, soit parce qu'elles imaginent une évolution du droit, ou la possibilité d'obtenir des dispenses particulières, soit enfin, parce que désireuses de mener une vie chrétienne, elles souhaitent obtenir le soutien de la prière d'une communauté.

En toutes circonstances, l'accueil doit être amical et plein d'attention bienveillante. Il convient de montrer à ces personnes qu'elles ne sont pas rejetées de la communauté chrétienne, qu'elles peuvent prendre une part active dans la vie paroissiale. Enfin, en certains cas, on pourra accepter d'organiser une réunion de prière autour de leur couple, pourvu qu'il n'y ait pas de confusion possible avec une cérémonie de mariage. Il sera bon de consulter le service diocésain de la

Pastorale familiale qui propose plusieurs activités à l'intention des chrétiens divorcés.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### ***Guides : pour ceux qui se préparent***

|                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| Notre mariage à l'Église.    | Fêtes et Saisons.         |
| Deux oui pour la vie.        | Accueil Rencontre, C.P.M. |
| Un mariage ça se prépare.    | Panorama Hors série.      |
| Vivre heureux en couple      | Il est Vivant.            |
| Cohabitation et mariage      | Tilt.                     |
| Nous préparons notre mariage | Edifa                     |
| La fête de notre mariage     | éd. de l'Atelier          |
| On se marie à la mairie      | Accueil Rencontre, C.P.M. |

### ***Réflexion :***

Préparer au mariage — fiches de travail - Accueil Rencontre  
Choisir le mariage A. Barraï Baron - D.D.B.  
Réussir notre couple D. Sonnet - Droguet-Ardant  
Il n'y a qu'un seul amour D. Sonnet - Droguet-Ardant  
Le mariage tout simplement X. Lacroix - éd. de l'Atelier.  
Vivre le pardon Yvette Chabert & Roger Philibert - éd. de L'Atelier  
Quand le pardon devient sacrement - Vie Chrétienne n° 399  
Est-il possible de pardonner P. Ide - St Paul  
La sexualité un don de Dieu - Questions actuelles, D.C f997.  
De la sexualité à l'amour - Abbaye de Solesmes - Le Sarment Fayard  
Le couple au risque de la durée  
F. Sand - Y.de Gentil-Baichis - D.D.B.  
Questions autour du mariage M.Legrain - Salvator  
Remariage et communauté chrétienne M. Legrain - Salvator

### ***Revues de formation :***

Alliance 49, rue de la Glacière - 75013 Paris - tel : 01.43.31.78.05.  
Accueil Rencontre (C.P.M.) 8, bis rue J. Bart - 75006 Paris - tel : 01.45.48.26.72.  
Chrétiens divorcés, chemin d'Espérance 27, Avenue de Choisy - 75013 Paris

### ***Islam :***

Dossier du groupe des foyers islamo-chrétiens  
16, avenue de la Cour de France 91260 Juvisy f Orge.

### ***Vidéos :***

Le chemin de Dieu dans notre couple.

Coproduction Equipe Notre Dame, Diocèse de Parjs, Cana.

Amour toujours : Equipe Notre Dame, Cana

Réussir notre couple, découvrons l'amour: D. Sonnet A.M.E. / Droguet Ardant ou C.L.E.R.

Le mariage. Accueil Rencontre.

### ***Mouvements et services pour le couple et la famille***

- **Pour les équipes de préparation au mariage, renseignements formation :**

- \* Service de Pastorale familiale 21, cours Mgr Romero - B.P.170 - 91006 Evry cedex - Tel: 01.60.91.17.05.

- \* C.P.M. (Centres de préparation au mariage), 8bis rue J. Bart - 75006 Paris - Tel: 01.45.48.26.72.

- **Pour avancer dans la découverte de soi, de l'autre, de la signification du mariage :**

**Vivre et aimer**, W.E. Amour et Engagement, 2 jours de réflexion pour un avenir ensemble. Tel : 01.60.14.11.17.

**Amour et vérité**, W.E. de préparation au mariage. Tel: 01.80. 12.48.21.

**Cana Fiancés**, du temps pour se découvrir, pour choisir pour se préparer. Tel : 01.60.75.40.90.

**Familles Nouvelles**, W.E. "Débuter la vie à deux". Tel : 01.60.14.06.86.

**C.L.E.R.** W.E. "Vivre en couple aujourd'hui" Tel : 01.60.46.75.65.

- **Pour approfondir le sens du mariage chrétien, des centres de retraites :**

Manrèse Tel 01.45.29.98.60.

Carmes d'Avon Tel 01.60.72.28.45.

Massabielle Tel 01.34.16.09.10.

### ***Après le mariage :***

**Amour et Vérité** : Cycles de W.E et partage en petites fraternités - Tel : 01.60.12.48.21.

**Vivre et Aimer:** W.E. pour faire le point et donner un nouvel élan, accompagnement proposé. Tel : 01.60. 14.11.17.

**Cana** : Semaine pour se retrouver et approfondir l'unité du couple et de la famille, possibilité de s'engager dans les "fraternités Cana" - Tel : 01.60.75.40.90.

**C.L.E.R, Equipes 3 ans** : Partage régulier en groupe de 5 à 6 couples pendant 3 ans autour de 3 thèmes, communication dans le couple, éducation des enfants, engagement dans la société - Tel : 01.6046.75.65.

**Equipes Notre Dame** : rencontres pour les couples qui veulent progresser dans l'amour de Dieu et des autres.



**Equipes Tandem** : cheminer ensemble pour trouver la présence de Dieu dans nos vies  
Tel : 01.69.04.53.97. & 01.64.90.91.33.

***Formation aux méthodes naturelles de régulation des naissances :***

Permanences et formation au C.L.E.R et au sein d'Amour et Vérité  
Centres Billings Tel : 01.41.90.00.06.

***Pour une relation d'aide et d'écoute :***

Des centres de conseils conjugaux et familiaux / membres de la pastorale familiale: C.L.E.R Tel: 01. 60.75.40.90.

Autres : A.F.C,C.C Tel : 01.45.66.50.00.

Couple et Famille Tel:01.42.85.25.98.

E.P.E Ecole des Parents Tel: 01.44.93.44.92.